



# ETOILE SAINT-BARTHELEMY NICE BASKET

## REGLEMENT INTERIEUR

Le présent règlement est destiné à préciser et garantir le bon fonctionnement du club dans un souci d'éthique sportive et de neutralité politique, syndicale et confessionnelle.

Le Basket-Ball étant un sport de compétition, l'ESB NICE BASKET a pour objectif de participer aux compétitions organisées par la FFBB, ainsi qu'aux différents tournois ou autres événements auxquels le club pourra être invité ou organiser.

L'ESB NICE BASKET accueille toute personne à partir de 5 ans qui en fait la demande en remplissant un dossier d'adhésion et en réglant la cotisation dont le barème s'échelonne selon la catégorie d'âge.

Cette tarification est révisable chaque année en fonction des éventuelles hausses de prix des licences de la FFBB, de la Ligue Côte d'Azur et du Comité des Alpes-Maritimes.

Le Conseil d'Administration se réserve néanmoins le droit de refuser éventuellement une demande d'adhésion.

Les parents des joueurs mineurs s'engagent en début de saison, en signant l'autorisation parentale, à respecter et à faire respecter par leur enfant ce règlement intérieur.

### **DEVOIRS DU LICENCIÉ :**

Jouer pour gagner – s'entraîner pour progresser – garder la maîtrise de ses émotions.

Les membres de l'ESB NICE BASKET, dans leur activité sportive, représentent le club.

A ce titre, ils doivent faire preuve du meilleur esprit sportif en respectant les arbitres, les entraîneurs, les joueurs, les spectateurs et toutes personnes qu'ils rencontreront. Cette conduite sportive est un élément primordial de l'image de marque du club et donc de sa réputation. Il va sans dire que le même respect est attendu à l'intérieur du club envers les joueurs, leurs parents, les entraîneurs et les cadres dirigeants de l'ESB NICE BASKET

### **DEVOIRS DE L'ENTRAINEUR :**

Tous les entraîneurs du club doivent être au courant des règlements suivants :

- ✓ Nombre de mutés ou de licence T autorisés lors d'une rencontre
- ✓ Nombre de joueurs brûlés qui sont autorisés à être sur une feuille de match etc.

Toute pénalité qui entraînera une facture du Comité, de la Ligue Côte d'Azur ou de la FFBB, sera retiré du défraiement de l'entraîneur en fin du mois courant.

**Sur un match, si un joueur est sanctionné d'une amende pour faute technique ou disqualifiante (avec ou sans rapport), il devra s'en acquitter auprès du club le plus rapidement possible. Il ne pourra rejouer avec son équipe qu'une fois l'amende financière réglée.**

Tous propos déplacés, injurieux, échanges de coups, vols, vandalisme, etc... ne seraient être acceptés et ferons l'objet de sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion, prononcées par le Conseil d'Administration de l'ESB NICE BASKET selon l'article 7 du titre II des statuts.

Le basket-ball étant un sport collectif, il en découle pour le licencié des obligations vis à vis de ses partenaires, de son entraîneur, de son équipe et du club :



# ETOILE SAINT-BARTHELEMY NICE BASKET

## REGLEMENT INTERIEUR

- ✓ Assiduité aux entraînements et respect de ses horaires
- ✓ Participation à tous les matchs auxquels le joueur est convoqué
- ✓ Respect des choix et décisions de l'entraîneur
- ✓ Respect du matériel et des lieux mis à disposition, à domicile comme à l'extérieur.
- ✓ Les maillots, sur maillots et shorts doivent être rendus au club en cas d'arrêt de pratique ou sinon en fin de saison.

Les trophées collectifs remportés (coupes ou challenges) ayant un rôle évident d'image et de prestige seront remis au siège du club.

**Concernant, les Tournois SENIORS les frais d'engagements seront avancés par le coach et/ou les joueurs et remboursés par le club, si la participation est effective.**

Les membres de l'ESB NICE BASKET ne peuvent faire valoir leurs titres ou fonctions au sein de l'Association ou se recommander d'elle à l'occasion d'élections, de manifestations, quelles qu'elles soient, où à des fins commerciales ou personnelles.

Tout adhérent qui est témoin d'une discussion ou manifestation politique, syndicale ou confessionnelle a l'obligation d'appeler au respect de l'article 5 du titre I des statuts et du présent règlement intérieur.

Le Conseil d'Administration de l'ESB NICE BASKET est seul juge des dispositions à prendre si des cas non prévus au présent règlement intérieur se présenteraient.

La Secrétaire-Générale  
Nicole MANCA

La Co-Présidente  
Catherine RICARD